VILLE D'APT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 juillet 2021 18 heures 30

AS/SP

N° 002727

Demande de subvention auprès de la Région Sud dans le cadre du CRET 2 aménagement arrêt de bus - création d'un transport urbain sur Apt

Affiché le :

VOTES POUR: 33

VOTES CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Le mardi 13 juillet 2021 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 7 juillet 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Dominique SANTONI, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), M. M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller

municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION: M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne
pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal)
donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Brigitte
BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er
adjoint), Mne Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON

(Hème adjoint), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Rémi

ROLLAND (Conseiller municipal)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS:

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommée Secrétaire.

3

La commune d'Apt a la compétence transport urbain et va mettre en place des lignes de bus permettant de lier les zones habitations aux zones d'activités (commerces, services publics, loisirs, scolaires, économiques). Les travaux envisagés de cette phase sont l'aménagement des points d'arrêts de bus.

Considérant le courrier de Monsieur le Préfet du Vaucluse adressé à madame le maire indiquant les modalités de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) classique 2021.

Considérant que la commune a été retenue « petite ville de demain », qu'elle se trouve en Zone de Revitalisation Rurale,

Considérant la délibération 2666 du 23 mars 2021 autorisant madame le maire à solliciter un financement auprès l'État pour la création d'un transport urbain sur Apt, Accuse de reception en préfecture 084-218400034-20210/27-2/27-DE

Madame le Maire propose de solliciter la Région SUD de de teletransmission 22/10/2021 de mature propose de solliciter la Région SUD de mature propose de solliciter la Région SUD de mature propose de solliciter la Région SUD de teletransmission 22/10/2021 pour l'opération « Aménagement urbain pour la création d'un transport urbain sur Apt,

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

réalisation d'aménagements urbains dans le cadre de la création d'un transport collectif sur Apt

Dépenses	HT	Recettes	HT	%
Création quai bus PMR ligne bleue	32 607,00 €	DSIL classique	45 414,50 €	50,00 %
Création arrêt du bus sur chaussée ('Panneau affichage, Marquage ZEBRA) ligne bleue	11 990,00 €	Région SUD	27 249 €	30,00 %
Création quai bus PMR ligne rouge Création arrêt du bus sur chaussée ('Panneau affichage, Marquage ZEBRA) ligne rouge	32 607,00 €	ville d'Apt	18 165,50 €	20,00 %
Total HT	90 829,00 €	Total	90 829,00 €	

LE CONSEIL APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve les projets et les plans de financement pour les aménagements arrêt de bus - création d'un transport urbain sur Apt,

Sollicite la Région SUD à hauteur de 27 249 € pour l'opération aménagements arrêt de bus - création d'un transport urbain sur Apt,

Autorise madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE.....
Dominique SANTONI

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20210/2/-2/27-DE Date de télétransmission : 2/70//2021 Date de réception préfecture : 2//0//2021